



**Nouvelles brèves**

- Eric Schertenleib, fils, a terminé 300ème lors de la dernière VASA.
- Le Tennis-Club de Chaumont va reprendre son activité, merci à nos amis François Rusca, Raymond Bastardoz, les 2 responsables du Club.
- Le Hôme bâlois prépare sa fête de printemps; un tous-ménages vous parviendra en temps utile. Ce sera l'occasion "Chaumonniers" d'y manger en famille ou d'y prendre votre apéritif! Qualités et prix étant toujours très avantageux.
- Bienvenue à M. et Mme Michel Ribaux, ( à leurs garçons Bertrand et Sylvain), qui ont remplacé M. Willy Montandon à la station du funiculaire de Chaumont.
- Les arpenteurs sont au travail sur le terrain du Grand Hôtel. Les plans seront mis prochainement à l'enquête publique.
- Une petite Mary-Bluette est née chez M. et Mme Roger Junod, à Chaumont. Toutes nos félicitations à la famille.
- Daniel Chevallier, fait partie de l'équipe neuchâteloise du CAS qui découvre en ce moment un sommet encore inexploré de l'Himalaya.

\*\*\*\*\*

**Dates à retenir**

- Samedi 26 avril, dès 8h.00, au nouveau collège de La Coudre, grand **M a r c h é a u x p u c e s**, du Bon Larron
- Lundi 19 mai, dès 13h.00, ramassage du **V e r r e e t P a p i e r**.
- Samedi 28 juin, au Bon Larron de 16h.00 à 23h.00, **G r a n d B i d u l e**, organisé par Théa et Grégor Arbogast pour leurs amis de Chaumont et de Neuchâtel. Souper canadien (chacun apporte à boire et à manger). Les jeunes pourront écouter l'orchestre "Overflow", du disco avec l'animateur Dominique, Philippe et sa guitare ainsi que le jeune chanteur Mino.
- Dimanche 29 juin, au Bon Larron, **j o u r n é e p a r o i s s i a l e** de La Coudre et Chaumont. Invitation à chacun.
- Vendredi 4 juillet, **G r a n d e K e r m e s s e** de la fête de la jeunesse, sous une tente montée spécialement à l'Auberge du Vieux-Bois, par le Football-Club de Chaumont. Orchestre (permission tard.)
- Mercredi 9 juillet à 20h.30; à l'Auberge du Vieux-Bois, sous tente, spectacle audio-visuel et film "La biographie d' **E l v i s P r e s l e y**", présenté par Pierre Pfund.

**JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTERET PUBLIC DE CHAUMONT, PARAISSANT 4 fois l'an**  
Avril, Mai, Juin 1980 **No. 8**

Avec les pompons ... avec les pompons ... avec les pompiers !

A la fin de l'année 1979, le Cap. Eric Schertenleib est arrivé au terme de sa fonction de commandant des pompiers de Chaumont. C'est une occasion de le remercier, au nom de tous les Chaumonniers, de son fructueux travail.

Le commandement de la section a été confié à Jean-Pierre ULRICH, nommé Premier-lieutenant. Le poste de Sergent-major laissé vacant depuis la démission de Numa Gyger a été confié à Frédéric PERRIARD. Jean-Pierre Pierrehumbert a fêté ses 20 ans d'activité.

Notre nouveau commandant rappelle qu'en cas de sinistre, il faut composer le No de tél. 118 (la section de Chaumont est alarmée depuis le poste de police de Neuchâtel).

L'effectif actuel de la section (15 hommes) est insuffisant, aussi nos responsables prient les personnes intéressées de s'annoncer au commandant de la section : Jean-Pierre ULRICH, Seigneurerie 32, 2067 Chaumont. Tél. 33.49.78.

Les rédacteurs du journal "Le Chaumonnier" remercient Roger Junod qui nous a prêté une carte CAS, Chaumont-Chasseral de 1889; Mme Jeannine Vivien, une brochure intitulée "Chaumont, Station climatique, - Ses avantages hygiéniques et ses agréments, (32 pages), de 1886.

Le texte des 2 pages intérieures du présent numéro, tiré du livre de S. de Chambrier "La mairie de Neuchâtel, 1840" nous a aimablement été fourni par Guy-Daniel Regamey.



**Pour vos adresses professionnelles et privées,  
Pour la distribution de vos prospectus,  
Pour toute campagne de publicité, UNE SEULE ADRESSE:**

**BUREAU D'ADRESSES ET DE PUBLICITE DIRECTE**  
Vy-d'Etra 11 - 2000 Neuchâtel  
tél. 038 - 33.51.60

### CHAUMONT.

La montagne de Chaumont forme le long côté de l'équerre, dès la rive élevée et escarpée du Seyon jusques à l'extrémité de la mairie à l'orient, sur une longueur d'environ deux lieues. La départition des eaux tombantes sépare à son sommet la mairie de Valangin, au nord, de celle de Neuchâtel au midi. La ville de ce nom a les droits utiles sur cette dernière portion; l'on n'a nulle indication sur l'origine de cette propriété; le fait le plus ancien que l'on ait pu découvrir à cet égard, est la mise en amodiation par le Conseil de ville, en 1418, du pâturage de la forêt au dessous de Chaumont, à des particuliers de Fenin. Ses droits furent assurés et déterminés par l'art. 51 de la charte de 1454. Le Magistrat y exerce la police municipale, et y lève la dime des champs; il a la propriété des forêts qui revêtent son flanc méridional, à la réserve d'une portion qui en fut adjugée en 1733, par sentence arbitrale, aux bourgeois de Neuchâtel habitans dans la châtellenie de Thielle, descendans de ceux qui, en 1599, renoncèrent à leur bourgeoisie; cette portion fit leur part aux biens de la bourgeoisie et de la commune, sur lesquels ils formaient des prétentions. Le sommet arrondi de la montagne y a facilité l'établissement de plusieurs métairies, et son exposition au midi favorise la culture de l'orge, de l'avoine, et même dans quelques endroits celle du froment.

L'on y voit quelques arbres fruitiers, tels que pruniers et cerisiers, en espaliers peu nombreux, quelques pommiers et poiriers, dont le fruit, en petite quantité, parvient rarement à la maturité. Le sol y est en général peu profond, la terre rousse qui le compose est douce, d'un travail facile, mais exige des engrais pour être productive. Le roc qui forme la masse de la montagne, se fait voir en plusieurs endroits, d'où résulterait l'aridité de ces terrains, dénués de sources et abreuvés seulement par les eaux pluviales qui ne s'arrêtent pas sur ce plan incliné, si des ruisseaux souvent abondans ne rafraîchissaient pas les plantes et n'entretenaient pas la végétation. La fraise et la framboise y ont une saveur et un parfum délicieux; la myrtille y est abondante et excellente; beaucoup de simples recherchés y croissent spontanément, et le fourrage qu'y donnent les prés compense par sa haute qualité son peu d'abondance et de longueur; le lait et le beurre qui en proviennent ont un goût relevé, de beaucoup supérieur à ces produits dans la plaine. Malgré la privation des eaux vives, ce qui a obligé de recourir à la ressource insuffisante des citernes pour recevoir et contenir l'eau pluviale tombant sur les toits, eau qui y contracte une couleur rousse, une odeur et un goût que l'habitude seule d'en user peut rendre tolérable, malgré cet inconvénient, quelques personnes vont séjourner à Chaumont durant les chaleurs de l'été. Elles y respirent un air frais, élastique et salubre, rendu plus sain par le parfum des fleurs aromatiques des prés, et l'odeur pectorale des sapins qui forment de nombreuses promenades et des asiles contre la chaleur. Leur vue y est recréée par le vaste tableau qui s'étale sous leurs yeux, borné au midi par le cadre que forme la chaîne des Alpes, dont les pics glacés contrastent avec les collines et les plaines riantes qui se développent dès le pied de ces hautes montagnes jusqu'aux lacs de Morat, de Bienné et de Neuchâtel, et qui s'offrent en entier au spectateur. Ce tableau est borné au nord par le prolongement du Jura, qui se perd à l'est et à l'ouest dans la vapeur de l'horizon à une grande distance.

Au dessous des métairies croissent le sapin et le hêtre; au pied de la montagne le chêne prend un grand accroissement et une excellente qualité dans les lieux où le sol est profond. Où la montagne s'abaisse à l'occident, sont deux grandes routes réparées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle: l'une supérieure conduit en Erguel par le prolongement du Val-de-Ruz; l'autre inférieure, passant à Valangin, tend au travers de ce vallon à la Chaux-de-Fonds. Après de celle-ci est l'escarpement élevé au fond duquel coule le torrent du Seyon, et qui sépare le pied de la montagne de Chaumont de la colline boisée du Chanet.

Les deux routes se réunissent peu au dessous, à Pierrabot, et n'en forment qu'une nouvelle qui tend à Neuchâtel par une pente sinueuse, prolongée, mais adoucie. Elle est large, commode et très-fréquentée par les habitans du Val-de-Ruz, qui apportent divers articles de consommation au marché de la ville.

À Pierrabot sont deux domaines appartenant à la ville, qui les forma dans le XVI<sup>e</sup> siècle de quelques acquisitions particulières et d'une portion de terrain provenant de la concession de Jeanne de Hochberg en 1537 (f). L'on y nourrit deux troupeaux de vaches, qui fournissent à la ville une partie du lait qui y est consommé. Vis-à-vis, sur l'autre rive également escarpée du Seyon, est une petite forêt de chênes appelée le Chanet, dont une partie est à la ville. À son bord inférieur a été établie une petite propriété du même nom, solitaire et presque entourée de bois; elle jouit cependant d'une des plus belles vues, que borne toujours au midi la chaîne des Alpes.